

Le topo-guide est constitué de pages de 21 cm de large sur 25 cm de haut assemblées par leur marge haute, comme les pages de certains calendriers

Nombre de pages: 100km = 16 pages; 150 km = 24 pages et 200 km = 32 pages. Chaque page décrit donc, en moyenne, de 6 à 7 km

La marge haute de chaque paque indique: le nom de l'opération, la localisation kilométrique/géographique de la page et son numéro

BMLD23 / 200 km du km 7 au km 13 / St Hilaire le Vouhis

page 2

la page est divisée en 2 parties. En haut: la carte et en bas: le topo-guide proprement dit

LA CARTE: mode d'emploi

Le **fond de carte** est celui de l'IGN à l'échelle 1/25000 sauf pour quelques traversées de bourg (plan plus précis)

Le **tracé du circuit** est en pointillé bleu transparent: ainsi vous pouvez deviner, par transparence, la nature (route, chemin ou sentier) des voies empruntées

Pour évaluer les distances

1-vous disposez d'une échelle pour cette carte (elle n'est pas nécessairement au 1/25000 en raison du zoom éventuel)

2-un quadrillage formé de traits fins pointillés rouges délimite des carrés de 1 km de côté

3-les pointillés bleus du tracé font environ 150 m. Il faut donc environ 6,7 pointillés pour faire 1 km

Exemple : du point V au point W, je compte environ 10 pointillés donc 1,5 km. Il me faudra donc 20 mn en marchant à 4,5 km/h

Pour se repérer

vous disposez de toutes les indications de la carte IGN: agglomérations, hameaux mais aussi lieux-dits, routes, chemins, cours d'eaux, étangs...

Les familiers de la carte IGN sauront aussi prévoir l'environnement: ici une forêt, une vigne, un pylone, un moulin, un hangar...

Enfin les routes départementales sont désignées par leur numéros

Le topo qui accompagne la carte fait référence à tous ces détails pour vous permettre de vous situer sur la carte

Les "Points Jaunes" T ... W A

que vous voyez sur la carte, vous les voyez aussi dans le topo; le lien entre topo et carte est ainsi facilité

Les "Point de contrôle" 3

Ils sont indiqués en rouge (pâle) avec leur numéro. Vous devez y procéder aux formalités de contrôle comme indiqué dans le topo et le règlement.

L'orientation de la carte, le sens de parcours

Pour mieux utiliser la demi-page réservée à la carte, celle-ci subit parfois une rotation d'un quart de tour dans un sens ou dans l'autre

Pour voir rapidement votre sens de parcours, sachez que vous passez aux points jaunes dans l'ordre alphabétique. Ici: T, U puis V ...

Parfois, en s'approchant de la fin de l'alphabet, on recommence à A. Exemple: W, X, Y puis A

Les "ressources" 2 7

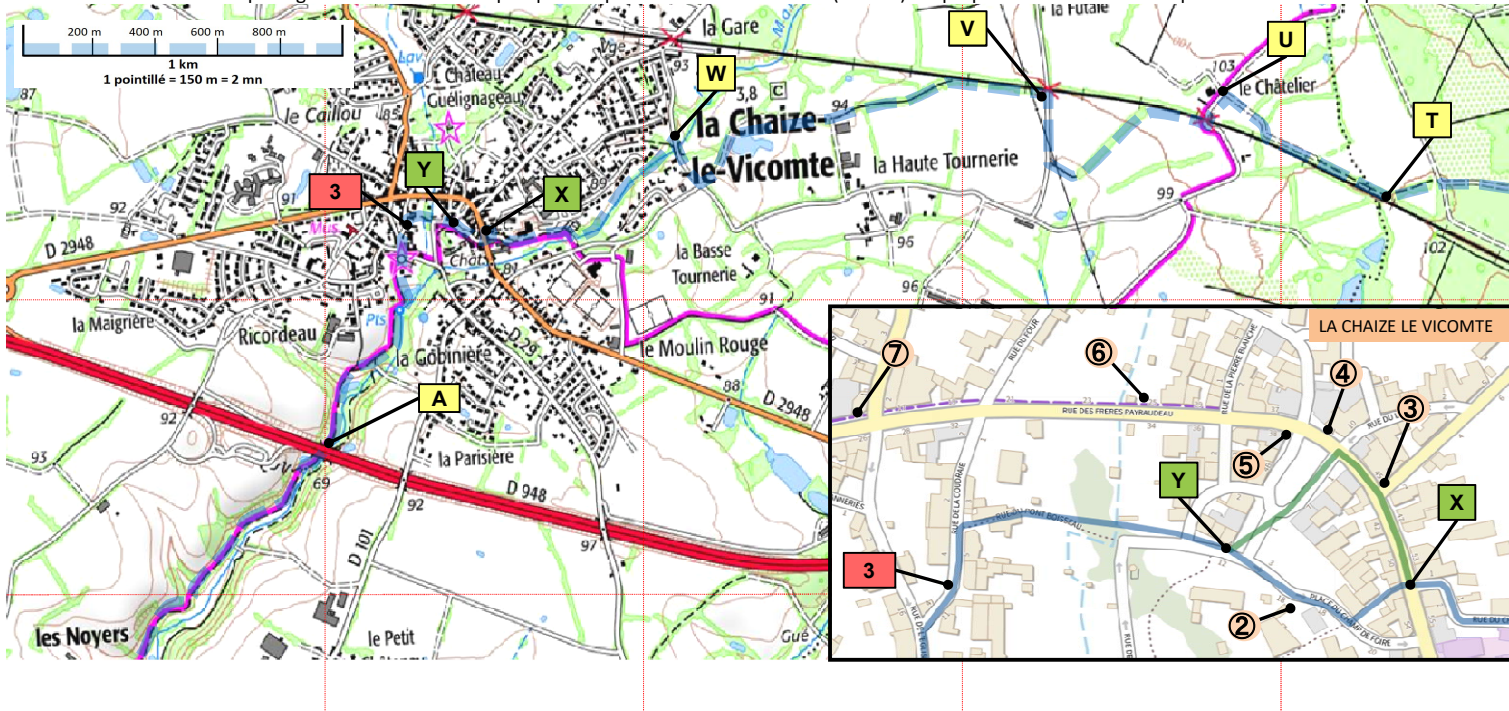
Magasins, restaurants, point d'eau, abris, toilettes... sont aussi indiqués sur la carte par un numéro sur fond rose-orangé

Ce numéro renvoie à un document "Ressources" où chaque ressource est détaillée: disponibilités, horaires, n° de téléphone...

Les "passages neutralisés" X Y

Le règlement impose à chacun de parcourir "l'intégralité du circuit". Cependant certains passages sont "neutralisés"; le marcheur est autorisé à s'écarter du circuit pour profiter, par exemple, d'une boulangerie, d'un point d'eau, d'un abri...

Le début et la fin d'un passage neutralisé sont marqués par des points verts. Une variante (en vert) est proposée. La variante n'est pas décrite dans le topo



LE TOPO: mode d'emploi

Le topo comporte 2 types de lignes: les lignes de guidage sur fond blanc et les lignes d'infos sur fond coloré

Les lignes de guidage

Elles sont formées de 6 colonnes

colonne 1 (pour se repérer)

les points jaunes permettent de faire le lien avec la carte; la distance indiquée est la distance parcourue depuis le départ

2 points verts consécutifs indiquent le début et la fin d'un "passage neutralisé". Entre deux points verts, la colonne passe au vert

colonne 2: description du point où l'on est

cette description fait appel à toutes sortes de détail:

forme du carrefour (en bleu), nature des voies traversées (en italique)

présence d'un panneau directionnel (avec éventuellement le n° de la voie), d'un panneau de lieu-dit, d'un panneau du code de la route...

nom de rue, numéro de maison, passage-piétons, borne d'incendie, statue, calvaire...

La Paynière = vous devez voir SUR LE TERRAIN le panneau d'entrée dans le lieu-dit La Paynière

La Paynière = pas de panneau d'entrée visible mais le lieu-dit est indiqué SUR LA CARTE

ATTENTION: l'indication: **La Paynière** lorsqu'elle est en **colonne 2**

ne signifie pas "tourne à gauche vers La Paynière" mais signifie: dans ce carrefour, **tu dois voir** la pancarte

La Paynière

colonne 3: la flèche indique la direction à prendre

si cette flèche est sur fond mauve, c'est qu'il faut être très attentif au changement de direction

colonne 4: elle indique le balisage à suivre (lorsqu'il y a un balisage de GR, GRP, PR, sentier local, circuit vélo...)

les portions balisées sont indiquées seulement si elles sont assez longues

ATTENTION un balisage peut être vieillissant, peu visible surtout la nuit, incomplet

ne suivez pas "bêtement" un balisage: seules les indications du topo-guide sont à suivre

colonne 5: description détaillée de la direction à prendre

cette description utilise les mêmes symboles et les mêmes conventions qu'en colonne 2

colonne 6: distance en mètres jusqu'au prochain carrefour (celui décrit dans la ligne d'en dessous). Prenez le temps de lire cette indication

si vous y lisez "30": soyez très attentif car dans 30 m, il y a un autre carrefour et donc peut-être un changement de direction

si vous y lisez "1300": vous pouvez relâcher la pression; vous avez 1300 m et donc plusieurs minutes avant le prochain carrefour

col 1	colonne 2	3	4	colonne 5	6
N 55,0	après la passerelle Borget	←		après la ruine (Moulin Borget), tourne dans le sentier à gauche ()	110
	↑	↑		tout droit	150
	↓	↑		continue en face sans prendre la passerelle	60
	panneau risque de chute	↑		monte le talus en face puis un peu à gauche toujours en suivant (). Montée très raide	220
	Grand Rochereau	←		tourne à gauche sur la petite route	50
	aussitôt	→		reprends un sentier à droite. Descente raide vers un ruisseau DANGER (la nuit)	260
	Petit Rochereau	↑		continue sur le chemin en face; longe la clôture sans tourner à gauche	
	(hors circuit)			à 50m à gauche, belvédère remarquable sur la vallée de l'Yon	90
O 55,9	1er chemin à droite	→		descends (raide) dans le chemin de droite ()	210
	↑	↑			280
	↓	↑		continue tout droit malgré le ()	530
P 57,0	sentier	↑		ne monte pas le sentier principal à droite mais redescends en face vers une passerelle	50
	passerelle à gauche	←		prends la passerelle à gauche. Après la passerelle, le chemin fait une courbe à droite	130
	↑	↑		continue tout droit le long du ruisseau	210
		↘		le sentier rejoint un chemin plus important que tu prends vers la droite (ruisseau toujours à ta gauche)	190
	↑	↑		toujours en face	270
	↓	←		monte le chemin vers la gauche, à l'opposé de la passerelle	280
Q 58,1	route	→		prends la route vers la droite	170
	↑	↗		prends le chemin légèrement vers la droite	690
	rue Clos des Vignes	↑		traverse la route et prends le chemin qui descend dans le bois en face ()	310
	↓	↑		continue en face sur le grand chemin	470
	↑	→		suis le grand chemin vers la droite	100
R 59,8	aussitôt	↘		prends le chemin de gauche	600
	↑	←		prends la route vers la gauche ()	190
	↓	←		tourne à la 1ère route vers la gauche et traverse la voie ferrée	60
	après le PN	↑		prends le chemin presque en face ("circuit de la Pierres aux Fées")	560
	↑	↗		prends la grande route vers la droite (ne pas suivre le balisage jaune)	240
S 61,5	chemin	↘		ne prends pas la route privée de L'Herseirie mais, plus loin, tourne dans un chemin à gauche	310
	sentier	↑		tout droit	630

Les lignes d'information

Les lignes sur fond coloré ne sont pas faites pour vous guider mais pour vous informer

Les points de contrôle sur fond rouge pâle

6	62,4	La Bernardière	1ère maison	CONTRÔLE n° 6/jeu 18:54/ven 08:46	278	(Herbreteau-Gauvrit)	180
---	------	----------------	-------------	-----------------------------------	-----	----------------------	-----

on y lit: n° du contrôle, distance parcourue, localisation, horaires conseillés de passage, consignes pour le contrôle
pour la plupart des contrôles, vous aurez à déposer une "carte de passage" dans une boîte à lettres (ici: celle de Herbreteau/Gauvrit au n° 278)
pour quelques contrôles, les consignes sont différentes et indiquées dans le topo

Les lignes de "ressources"

elles vous donnent des informations sur les magasins, les restaurants, les points d'eau, les abris, les toilettes...

	feux tricolores		à droite: ❶ restauration rapide à 50 m	
H	46,4	feux tricolores	←	traverse et tourne à gauche dans la rue Clemenceau
	rue Clemenceau		❸ Boucherie 15:30-19h 02 51 43 71 09 ❹ Boulangerie 7-19h30 02 51 31 91 03 ❺ Restaurant 02 51 31 01 85	50
	rue	, après la boulangerie	→	tourne à droite dans une impasse (panneau T). Prends le côté gauche et longe le ruisseau
	au fond du parking		à ta droite: robinet ❻ caché derrière un piquet près de boîtiers électriques	
	au fond du parking	↑	continue sur une allée-piétons le long du ruisseau	70
	rue		arrivé à la rue, oblique à gauche pour franchir le ruisseau et prends l'allée-piétons à droite	100
			prends l'allée vers la gauche puis la rue vers la gauche	80
				70

les numéros sur fond rose-orangé renvoient au document "Ressources" dans lequel chaque commerce est décrit plus en détail

autres lignes d'infos

des infos diverses peuvent aussi être fournies

	(hors circuit)		à 50m à gauche, belvédère remarquable sur la vallée de l'Yon	90
--	----------------	--	--	----